

CP 216 (employés occupés chez les notaires) : Journées de fermeture collectives 2023-2024

JOURNEES DE FERMETURE COLLECTIVES

- **2023** : Le vendredi 19 mai et le lundi 14 août
- **2024** : Le vendredi 10 mai et le vendredi 16 août

Les employés bénéficient, en outre, en 2023 et 2024, de deux jours de congé dont la date est déterminée conformément aux modalités prévues par le règlement de travail pour la fixation des jours de congé légaux.

Les jours de congé sectoriels ci-dessus comprennent un jour de congé octroyé à l'occasion des fêtes des communautés et des régions.

Cette CCT entre en vigueur le 1er janvier 2023 et cesse de produire ses effets le 31 décembre 2024.

Vos collègues, amis et membres de votre famille peuvent aussi bénéficier de tous les avantages quand ils s'affilient.

Rendez-vous sur : <http://www.cgsלב.be/fr/saffilier-a-la-cgsלב>

S'affilier ? <http://www.cgsלב.be/fr/saffilier-a-la-cgsלב/registrer>

Votre Liberté Votre Voix

